

-----  
IV PARTIE  
-----

"Je plains tous ceux qui n'ont pas la chance d'avoir une double culture. J'estime que celle-ci rend tolérant".

S.M. HASSAN II

PROPOSITIONS & PERSPECTIVES D'AVENIR

---

## INTRODUCTION DE LA QUATRIEME PARTIE

---

Comme nous l'avons vu précédemment, les problèmes de l'enseignement au Maroc ont suscité, depuis l'indépendance, des débats passionnants et passionnés auxquels participaient toutes les organisations nationales du pays, à l'occasion de colloques ou des différentes consultations entre le pouvoir et ces organisations .

Toutes les organisations nationales marocaines accordent, dans leurs programmes, une très grande importance à la question de l'enseignement, qu'ils considèrent comme l'un des moyens de contribuer au développement économique, social et culturel du Maroc.

L'objet de cette dernière partie de notre étude sera de présenter, dans un premier chapitre, les propositions exprimées par les différentes organisations nationales au sujet du dualisme culturel dans l'enseignement marocain. Le second proposera une contribution personnelle, où nous essaierons de formuler une synthèse générale et des réflexions concernant le sujet étudié.

## - C H A P I T R E 7 -

### A - Les propositions des organisations nationales

/)/ous ne pouvons pas prétendre exposer en un seul chapitre, de façon détaillée, toutes les propositions de réformes scolaires des différents partis politiques, Notre but est surtout de connaître leurs positions vis-à-vis du dualisme culturel au sein de l'enseignement marocain.

#### I - Les propositions des partis politiques

##### 1 - Le parti de l'Istiqlal :

/)/ous commençons tout d'abord avec les propositions du parti de l'Istiqlal qui, avant 1977, était dans l'opposition; depuis cette date, il participe au gouvernement et se trouve en même temps chargé de diriger le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation des Cadres.

Lors de son VII congrès, tenu à Casablanca les 12, 13 et 14 Février 1965, le parti de l'Istiqlal, dans la motion sur l'enseignement, la formation des cadres et de la jeunesse note la dégradation générale de l'enseignement marocain, après neuf ans d'indépendance qui n'ont vu ni l'unification, ni l'arabisation.

Selon l'Istiqlal, l'enseignement doit viser entre autres, le rayonnement de la civilisation marocaine et l'épanouissement des valeurs qui constituent la personnalité de la nation. Le parti juge nécessaire :

1 -d'arabiser l'enseignement dans tous les domaines sur la base d'une planification minutieuse, qui doit aboutir à l'arabisation totale des cycles primaire et secondaire en moins de dix ans.

2 -d'unifier l'enseignement, notamment en ce qui concerne la durée des études, les programmes, les examens et d'édifier un tronc commun dans la formation civique, religieuse, scientifique, artistique et sportive au profit de tous les citoyens, qu'ils soient dans les écoles publiques modernes ou originelles ou dans les écoles privées, marocaines, ou étrangères.

Ainsi, constatons nous que l'Istiqlal ne fait que reprendre les thèmes de la politique officielle à savoir : l'arabisation et l'unification, qu'il défend à son tour .

En 1966, l'Istiqlal trouve une nouvelle occasion d'exposer son point de vue sur la question scolaire, suite à la réforme du Dr.BENHIMA. Dans une déclaration qui constitue la réponse à la nouvelle orientation donnée à l'enseignement, le parti Istiqlalien rejette toute la nouvelle réforme pour les raisons suivantes :

1 - le parti juge naturel que, au Maroc comme dans tous les pays indépendants et libres, dotés d'une conscience nationale l'enseignement soit national, généralisé et dispensé dans la langue nationale.

2 - L'orientation de l'enseignement préconisée par le Dr. BENHIMA est de nature à saper les fondements de la personnalité marocaine, ainsi que l'unité du pays, en détruisant son unité culturelle fondée sur la langue nationale, celle du coran.

3 - La création d'une école nationale fondée sur l'arabisation, la généralisation, la marocanisation et l'unification doit contribuer à la libération politique, économique et sociale du pays.

4 - La suppression des subventions accordées à l'enseignement privé , va entraîner la disparition de cet enseignement qui, pour le parti, a été par le passé et continue d'être le noyau de la formation de l'école marocaine arabisée et unifiée.

5 - Le Dr.BENHIMA, dans sa réforme, n'accorde aucune importance à l'enseignement originel, qui continue d'être le vigilant gardien de la civilisation musulmane et des disciplines religieuses.

Dans cette déclaration, le parti de l'Istiqlal affirme qu'il ne rejette pas l'enseignement des langues étrangères dans les lycées et collèges, les instituts et les facultés, en tant que langues de civilisation, culture et moyen pour élargir les horizons des citoyens, pour parfaire leur formation et enrichir leurs expériences.

La même année, c'est à dire en AOUT 1966, le parti de l'Istiqlal présente un Mémoire en réponse à la consultation royale sur les problèmes de l'enseignement. Le Mémoire consacre une grande partie au problème de la généralisation de l'enseignement. La question culturelle n'est évoquée que brièvement dans ce programme, qui insiste sur le fait que la culture nationale, au primaire comme au secondaire, doit avoir la plus grande part dans les programmes de culture générale. Cette culture nationale est définie comme l'expression de la nation et de la religion musulmane.

Au conseil national du parti de l'Istiqlal en 1967 son président défunt déclarait :

"Une nation qui perd l'usage de sa langue ne peut survivre... Le parti de l'Istiqlal considère la lutte pour l'arabisation de la langue comme une chose indispensable pour que cette nation demeure réellement musulmane et marocaine" (1)

L'Istiqlal proclame 1973 "Année de l'arabisation" il engage une large campagne de presse en vue de liquider "les séquelles de la colonisation culturelle". Ainsi peut on lire, dans un communiqué datant du 3 Février 1973 en émanant de ce parti :

"Nous devons, dès à présent, nous engager à ne parler chez nous et partout où nous nous trouvons qu'en arabe, notre langue de religion. Toutes nos correspondances à l'intérieur comme à l'extérieur doivent être faites en arabe.

Nous devons refuser toute correspondance qu'elle soit administrative ou particulière qui ne soit écrite en langue arabe, car le gouvernement n'a pas le droit de s'adresser à nous en une langue autre que celle de la constitution et du coran. Aucun contrat, aucune lettre, aucun procès verbal établi par la police ou par la gendarmerie ne doivent être signés s'ils ne sont pas faits en arabe" (2).

---

(1) In "Annuaire de l'Afrique du Nord" 1967, p 391

(2) In journal "l'opinion" du 5 Janvier 1973.

En 1978, lors de son Xème congrès, le parti de l'Istiqlal dans la motion relative à l'Education Nationale et à la Formation des cadres, propose un certain nombre de réformes parmi lesquelles :

1- La suppression de la langue française de l'enseignement primaire pour permettre d'améliorer le rendement de ce cycle de l'enseignement.

2- En ce qui concerne la réalisation de l'identité nationale, elle appelle une relation organique entre l'arabisation de l'enseignement, de l'administration et de la vie publique. L'arabisation devrait commencer par la troisième année de l'enseignement primaire pour parvenir à couvrir tout ce cycle après trois ans; ce qui rend indispensable l'arabisation des matières scientifiques dans la première année secondaire. Il est à noter que celle du primaire exige celle de la formation dans les Ecoles régionales d'instituteurs. Le congrès considère que les dispositions précédentes doivent être accompagnées d'un intérêt particulier pour l'éducation civique et religieuse à tous les niveaux de l'enseignement, cela pour asseoir la croyance musulmane, mettre en valeur l'humanisme marocain et former les nouvelles générations aux principes et idéaux islamiques

Dans ce même sens, l'Istiqlal considère qu'il est nécessaire d'asseoir l'enseignement sur les valeurs musulmanes par l'établissement de programmes, par la création dans chaque établissement d'une mosquée pour l'exercice pratique du culte en consacrant une branche de l'enseignement secondaire aux matières religieuses, pour préparer les élèves aux facultés de "Chariaa", en créant l'école nationale unifiée, capable d'absorber et d'épanouir toutes les vocations.

---

(2) In journal " L'opinion " du 5 Janvier 1973.

Quant aux écoles des missions étrangères, le congrès de l'Istiqlal considère qu'il est nécessaire d'y renforcer l'importance des programmes d'arabe et des horaires de de l'instruction religieuse musulmane, pour les élèves marocains, de même qu'il faut contrôler les manuels scolaires qui y sont utilisés et les purifier des attaques contre les pensées musulmanes et nationales. En même temps; le congrès lance un appel à tous les concitoyens pour qu'ils n'envoient pas leurs enfants dans les écoles des missions étrangères et les dirigent vers les écoles marocaines.

Ainsi peut on constater que depuis l'indépendance le parti de l'Istiqlal n'a cessé de proposer des réformes concernant l'enseignement, suivant ses convictions idéologiques. Ce parti a fait de l'arabisation son thème mobilisateur celle ci représente en effet le pilier sur lequel devait se construire l'école marocaine nationale, mais aussi un facteur important de sauvegarde de la personnalité marocaine arabo-musulmane. Pour l'Istiqlal l'arabisation représente en même temps l'arabité, l'islamisme et l'authenticité, ce qui ne consiste pas uniquement en la récupération de la langue des ancêtres, mais la fusion complète dans une personnalité arabo-islamique.

En réalité, force est de constater que, depuis son intégration au sein du gouvernement en 1977, le parti de l'Istiqlal marque un grand recul par rapport à ses revendications. Cela se manifeste clairement dans la déclaration de son ministre de l'Education Nationale, en 1980 "L'enseignement arabe ne doit pas exclure l'apprentissage des langues étrangères en l'occurrence le français et ce dès l'école primaire " (3).

---

(3) " Interview avec MR. Laraki" In " jeune Afrique" N° 994 du 23 Janvier 1980, P. 87.

En ce qui concerne la coopération, là aussi le parti de l'Istiqlal marque un recul par rapport à ses positions d'avant 1977. Avant cette date, en effet, il insistait souvent sur l'inutilité des coopérants qui imposent des charges supplémentaires à l'Etat. Depuis son retour au gouvernement, il est désormais partisan d'une coopération de formation et non de substitution.

2 -Le parti de l'U.S.F.P (Union Nationale des Forces Populaires) (ex. U.NF.P)

Les propositions de l'U.S.F.P concernant l'enseignement se manifestent à partir de 1966, date de la consultation du pouvoir avec les organisations nationales au sujet de la question scolaire.

Mais, dans la mémoire présenté le 26 Août 1966, l'U.S.F.P s'intéresse surtout à la généralisation de l'enseignement, qu'il juge prioritaire.

A l'occasion de la tenu de son III<sup>e</sup> congrés le 8, 9 et 10 Décembre 1978, l'U.S.F.P dans un rapport de la commission de l'enseignement enregistre le recul de la politique scolaire de l'Etat qui se manifeste par l'abandon des objectifs adoptés après l'indépendance. Pour ce parti, les différentes tendances de la bourgeoisie veulent utiliser l'arabisation pour assure la reproduction des structures économiques dominantes. Il considère que ces structures, héritées de la société féodale et la colonisation, sont responsables, en premier chef, de l'aliénation culturelle. L'arabisation ne peut remplir pleinement son rôle que lorsqu'elle s'inscrit dans un processus plus général de transformation radicale des rapports économiques et sociaux.

Le rapport ajoute que la culture associée à l'arabisation ne doit être ni une simple consommation de la culture ancienne, ni la consommation d'une culture moderne abstraite et sans contenu scientifique, mais liée au contenu progressiste du patrimoine populaire et capable d'assimiler les acquis de la pensée scientifique.

La reconnaissance de la langue nationale, libérée de la pensée réactionnaire, comme langue de communication et de travail dans tous les domaines, est une condition nécessaire pour faciliter la communication entre les individus et les groupes. C'est aussi une condition nécessaire pour assurer la solidarité nationale.

A l'occasion de la campagne électorale pour les élections législatives du 3 Juin 1977, l'U.S.F.P a présenté un programme concernant l'enseignement et la culture qui affirme la nécessité d'entreprendre certaines réformes comme :

1 -l'adoption d'un programme d'arabisation de l'enseignement, de l'administration et de tous les secteurs du pays ; cette arabisation doit être réelle, évitant l'improvisation et l'imitation aveugle; pour que cet objectif soit un moyen d'élever le niveau de l'enseignement et la promotion de la culture, non un obstacle devant l'ouverture et l'évolution.

2 -L'établissement d'une école unique et unifiée se basant sur les assises de la civilisation nationale et les aspects progressistes du patrimoine nationale, avec une ouverture sur la civilisation scientifique moderne, tout cela au sein d'une démocratisation de l'enseignement en contrôlant l'enseignement privé qui existe actuellement.

Les difficultés internes du parti de l'U.S.F.P ne lui ont jamais permis de présenter un véritable plan de réforme ou des propositions concrètes concernant les problèmes de l'enseignement au Maroc. Certaines propositions sont faites épisodiquement par ses militants, au sein des organisations d'étudiants ou d'enseignants.

D'une manière générale l'U.S.F.P reste favorable aux objectifs de la politique scolaire officielle, à savoir : l'unification, l'arabisation, la marocanisation et la généralisation.

### 3 -Le parti du Progrès et du socialisme (P.P.S)

Le P.P.S fait aussi de l'arabisation son thème mobilisateur. Le 12 Janvier 1973, le secrétaire général de ce parti publie un éditorial dans le quotidien "AL BAYANE" (organe du P.P.S) où on peut lire que : "l'arabe est la langue officielle de notre pays, la langue de notre unité nationale, la langue de notre peuple depuis de nombreux siècles. Il n'est pas un seul marocain qui, dit-il, par les actes et les paroles, ne le reconnaisse pas comme étant sa langue nationale, ce qui n'est pas en contradiction avec l'emploi de certains dialectes berbère et n'enlève rien à la place de ces dialectes que parlent des millions de nos concitoyens.

Dans un meeting organisé le 20 Décembre 1974 au théâtre municipale de Casablanca, Ali Yata secrétaire général du P.P.S affirme que : "la question de l'enseignement (...) doit répondre à notre réalité et au génie marocain, satisfaire les besoins du pays, être généralisé, unifié et arabisé, ce qui nous dispense pas de donner leur importance aux langues berbères, partie indissociable de notre riche patrimoine national."

Lors du congrès tenu en Février 1975, le P.P.S affirme son adhésion aux objectifs de la politique scolaire officielle "en matière d'enseignement la crise ne peut être résolue que par l'application des quatre lignes directrices suivantes : généralisation, marocanisation, arabisation et unification..."  
Le P.P.S préconise :

1 -L'arabisation de l'enseignement et, parallèlement, celle des débouchés de l'école : selon un plan rationnel, progressif mais impératif, de formation de professeurs marocains, dans toutes les disciplines, en prenant toutes mesures complémentaires utiles afin de redresser le niveau des études.

2 -Des programmes d'études puisants aux sources de notre patrimoine national et résolument tournés vers l'avenir, ouvert à l'immense apport de la civilisation

universelle, aux sciences, aux méthodes modernes d'analyses et de réflexion. Dans ce domaine, l'enseignement efficace d'une ou deux langues étrangères restera une source d'enrichissement, une fenêtre ouverte pour chacun sur le monde.

Dans son dernier congrès, tenu en Février 1979, la P P S adopte un projet de réformes concernant l'enseignement où une part importante est accordée à l'arabisation : "Il est nécessaire de donner de l'importance à l'aspect qualitatif de l'enseignement, c'est pourquoi il n'est pas raisonnable plus de vingt trois ans après l'indépendance, notre enseignement demeure et n'est pas basé sur la langue nationale".

Pour le P P S, la problématique de l'arabisation est étroitement liée à la libération de l'économie marocaine puisque celle ci utilise toujours le français comme langue de travail. Le parti ajoute que : "le devoir national nous oblige à arabiser l'enseignement et toute la vie nationale, ceci nécessite un dialogue ouvert avec toutes les forces nationales afin de déterminer des étapes pour l'arabisation de la vie nationale en évitant les démarches improvisées et le retour en arrière".

Le P P S est conscient du fait qu'une période transitoire est nécessaire pour atteindre cet objectif. Cette période est liée à la vie économique qui utilise encore le français. Ce parti propose, au cours de cette période de transition, l'enseignement du français à l'école primaire, mais uniquement comme une langue étrangère.

## II -Les propositions des organisations syndicales :

### 1 -Les propositions des étudiants :

La majorité des étudiants marocains se regroupent au sein d'une organisation de masse : l'Union Nationale des Etudiants du Maroc (U.N.E.M) créée en 1956. Dès cette année, lors de son congrès constitutif l'U.N.E.M adopte une réforme scolaire basée sur deux principes fondamentaux : l'unification et l'extension de l'enseignement.

Pour le syndicat des étudiants l'arabisation de l'enseignement est en relation avec :

- la nationalisation des secteurs économiques et,
- l'utilisation de la langue nationale dans les administrations.

Lors de son XIème congrès tenu à Rabat les 25,26 et 27 Juillet 1966, l'U.N.E.M constate que l'arabisation a été conçue en dehors de toute planification sérieuse, caractérisée par le retournement et l'improvisation.

Pour ce syndicat la langue ne doit pas seulement être considéré comme un instrument d'enseignement ou un moyen de communication des cultures mais, aussi et surtout comme un élément constitutif de la nation, du patrimoine culturel, de la personnalité de notre peuple, dont l'emploi doit être maintenu et étendu et l'efficacité développée. Par conséquent, l'arabisation ne doit pas être conçue comme une traduction de pensées et de cultures. Arabiser, c'est penser avec un esprit national, c'est créer une culture nationale, une culture qui, tout en se fondant essentiellement sur notre héritage culturel arabe, assimile les cultures étrangères, afin d'en profiter et d'en faire profiter.

C'est pourquoi l'U.N.E.M considère que l'enseignement intégral en langue arabe au stade du primaire est une nécessité nationale, dont le rejet ou le simple report serait un véritable crime.

Mais nous constatons qu'après 1966, L'UNEM marque un certain recul sur ses revendications précédentes. Ainsi l'université et son rôle devient l'objectif prioritaire et le thème mobilisateur de ce syndicat. L'arabisation est évoquée lors du XVIème congrès de l'UNEM tenu en 1979,

Le syndicat considère qu'il n'est pas possible d'isoler le principe de l'arabisation de son contenu socio-culturel

progressiste et populaire. L'arabisation n'est pas un but en soi, mais un moyen pour affirmer la personnalité nationale et permettre la libération de la dépendance culturelle par rapport à l'ancien colonisateur.

## 2 - Les propositions des enseignants :

Les propositions des enseignants sont d'une très grande importance, puisque ces derniers en envisageant des solutions aux problèmes de l'enseignement aident à mettre en relief la réalité et les pratiques de tout le système de l'enseignement.

### A - La Fédération Nationale de l'enseignement :

Ce syndicat d'enseignements, est lié à l'Union Marocaine du Travail (U.M.T) créée le 20 Mars 1955.

Lors de la journée d'étude de Mohammédia, organisé le 1er Avril 1967, le bureau fédéral de la F.N.E avait présenté un rapport d'introduction concernant l'enseignement au Maroc.

La question culturelle y trouve une place importante car on insiste sur le fait que l'enseignement doit être la base d'une renaissance culturelle nationale. Pour ce syndicat, la culture nationale ne peut prendre son essor tant que la langue nationale ne sera pas en même temps celle du travail, de l'activité productrice et des relations humaines, tant que le citoyen pensera en arabe et travaillera en français, l'arabisation pour la F.N.E est une exigence nationale du développement. L'enseignement sera plus rentable le jour où l'élève utilisera un même outil linguistique pour étudier, comprendre, s'exprimer, lorsqu'il n'aura plus à changer de langue en passant d'un cours à l'autre, et de la maison à l'école.

Pour ce syndicat, la culture nationale s'épanouira lorsque les jeunes intellectuels seront à même d'exprimer la réalité nationale dans la langue même, qui est le support des relations humaines dans la société marocaine, celle qui exprime le mieux ses sentiments et sa vision du monde. La relative stérilité de l'intelligentsia nationale n'a pas d'autre base que l'éducation qu'elle a reçue et le divorce linguistique qui sépare chaque marocain en deux volets, et la société en deux secteurs qui communiquent difficilement.



L'enseignement doit être arabisé en respectant l'exigence de qualité indispensable au développement moderne du pays. Pour la F.N.E, la langue arabe assouplie, vivifiée, élargie, est suffisamment riche pour se prêter à toutes les disciplines. Elle sera d'autant plus vivante qu'on l'utilisera davantage. Elle sera d'autant plus souple qu'on lui fera retrouver ses racines populaires et non livresque. Elle reprendra alors le contact avec son riche passé culturel, tout en exprimant les réalités d'aujourd'hui.

On peut envisager le maintien de la langue étrangère, comme langue secondaire utile à une plus grande ouverture du citoyen sur les réalités mondiales, mais non plus comme langue véhiculaire à l'école et comme langue de travail dans la vie.

Le 4<sup>e</sup> congrès de la F.N.E, tenu en Avril 1969, est une nouvelle occasion offerte à ce syndicat pour soulever la question de l'arabisation, qu'il défend contre les allégations de certains qui l'assimilent à un facteur de baisse du niveau de l'enseignement. L'arabisation doit être un élément parmi d'autres éléments du changement total des structures économiques, sociales et politiques. Pour la F.N.E, l'encouragement de la coopération culturelle étrangère fait partie de la politique non nationale, qui vise à défaire l'unité de l'enseignement marocain. La coopération est un facteur de détérioration du niveau de l'enseignement. L'enseignement marocain est devenu aujourd'hui faible, déchiré et anachronique, tandis que l'enseignement des établissements des missions étrangères et des couches favorisées suit naturellement l'évolution des temps modernes et prépare les cadres supérieurs à la gestion du secteur moderne de l'économie. Il résulte de cette situation :

- Un renforcement de la pensée étrangère dans le secteur moderne hérité du régime colonial.
- Un appauvrissement culturel de la société marocaine et du secteur traditionnel.

La F.N.E propose une orientation nationale du contenu de l'enseignement. Il faut en éliminer toute influence étrangère et passéiste, créer une école nationale marocaine, articulée avec le développement économique du pays, s'inspirant de l'héritage culturel national et

d'une méthode d'éducation nationale, susceptible d'ouvrir l'esprit des élèves et l'école à la réalité nationale.

**B -Le syndicat de l'enseignement (S.N.E) :**

D'une façon générale, ce syndicat s'attaque à la politique scolaire du pouvoir.

Au plan de la formation des cadres, la dépendance du pouvoir vis-à-vis de l'impérialisme et son besoin constant d'être assisté par ce dernier, l'arriération économique elle-même, l'ont toujours amené à des choix restrictifs, anti-nationaux et réactionnaires. Il ne cherche pas à former des cadres d'un niveau élevé, au contraire, il s'appuie totalement sur la "coopération technique et culturelle". Ce faisant, il barre la route à la marocanisation de l'enseignement et de l'économie en général.

En ce qui concerne l'arabisation, le S.N.E note la passivité du pouvoir, qui justifie l'abandon de cet objectif par l'inaptitude de la langue arabe à véhiculer les sciences modernes.

Pour ce qui est de l'unification de l'enseignement, le syndicat constate que le pouvoir n'a pas cessé de contredire, dans les faits, ses proclamations verbales. En maintenant "l'enseignement israélien" et les missions culturelles étrangères, il prouve sa sévillité vis-à-vis de la culture "impérialo-sioniste".

L'une des propositions adoptées par le IVème congrès du S.N.E est : La nécessité d'une politique d'enseignement qui contribue à la création d'un instrument de croissance et d'élévation de conscience, cette politique implique un enseignement planifié, arabisé, populaire, démocratique, unique et unifié dans ses méthodes et ses programmes, capable de former le citoyen marocain productif armé d'une culture scientifique et nationale, avec une vision scientifique qui lui permette de faire face au différents défis du colonialisme et de l'impérialisme.

### III- Les autres courants d'opinion

#### i- Les Oulemas, intellectuels et hommes de pensée marocains :

lors d'un manifesté daté du 23 Mai 1970, les Oulemas, intellectuels et hommes de pensée marocains, dressent un bilan des réalisations entreprises dans le domaine de l'enseignement depuis l'indépendance. Ils condamnent la politique scolaire officielle qui selon eux, a eu des conséquences nefastes sur le plan national car :

- 1- elle place l'enseignement secondaire sous la coupe des enseignants étrangers.
- 2- Elle raffermi et consolide la langue étrangère au sein de l'administration marocaine, au détriment de la langue nationale qui est en même temps, la langue du coran.
- 3- Elle déforme la langue parlée chez les générations actuelles, qui s'expriment en une langue "métissé" qui n'est ni arabe pur, ni français pur.
- 4- Elle affaiblit les valeurs morales et spirituelles aux yeux des générations.
- 5- Elle porte préjudice à l'enseignement islamique, et à l'enseignement arabe privé.

Les Oulemas, les intellectuels et les hommes de pensée marocains estiment qu'il est nécessaire :

- 1- De mettre fin à la politique scolaire officielle qui ne fait qu'accentuer la francisation des générations montantes marocaines, ce qui menace l'unité, la structure et l'avenir du pays.
- 2- De rappeler que l'arabisation générale et complète, dans l'enseignement, l'administration et la vie quotidienne, constitue une revendication marocaine de la nation depuis l'indépendance.
- 3- D'attirer l'attention sur le préjudice que l'on fait subir à la langue arabe en l'accusant d'insuffisance en matière de terminologie scientifique nouvelle, alors que personne ne peut nier que cette langue fut l'unique langue scientifique nouvelle au cours des époques islamiques prospères (moyen âge en Europe)

4- D'affirmer qu'il n'ya de solutions aux problèmes difficiles et complexes de l'enseignement qu'en mettant a éxcution les principes unanimes de la nation, à savoir: l'arabisation de l'enseignement à toutes les étapes et à tous les niveaux sa généralisation et la marocanisation des cadres.

2- Union nationale des écrivains du Maroc et syndicat national de l'enseignement supérieur (S.N.E sup):

La charte nationale sur l'enseignement adoptée par ces deux organisations le 4/2/71, s'élève contre la politique scolaire officielle qui s'est soldée par un échec général. La seule solution, c'est de créer une véritable école nationale qui doit :

1- faire de la langue arabe la langue de l'enseignement dans toutes ses étapes parcequ'elle est la langue de la religion de la patrie et parceque son emploi allége le poid des dépenses d'éducation et rend moins aigus les problèmes pédagogiques et psychologiques qui créent chez les enfants une certaine confusion, nuisent à leur formation psychique, sont à l'origine des échecs enregistrés dans les écoles publique et de la faiblesse des rendements de l'enseignement.

Enfin, donner à la langue arabe la place qu'elle mérite pour en faire un facteur déterminant dans l'élévation du niveau de la culture nationale et la présentation de l'unité du pays et un moyen de se liberer de la dépendance vis-à-vis de l'étranger.

Ce choix fondamental ne contredit nullement la nécessité et l'importance d'apprendre plusieurs langues étrangères suivant des méthodes modernes à partir du secondaire à condition qu'aucune langue ne soit un instrument d'emprise économique ou un moyen de monopolier la production intellectuelle, mais plutôt un moyen de profit, d'ouverture et de participation au progrès de la civilisation mondiale. Toutefois l'arabisation ne sera determinante et efficace que si elle est accompagnée d'une arabisation radicale de l'administration et de l'économie.

2 - Etablir l'unité des programmes des méthodes et des objectifs pour qu'ils soient communs à tous les établissements du Maroc, pour réduire les divergences d'esprit, unifier nos efforts et garantir l'égalité des chances à tous les enfants aussi bien en campagne qu'en ville.

Pour ces deux organisations, la culture apprise à l'école doit permettre à l'individu de se libérer de toute aliénation intellectuelle, économique et politique, aussi bien héritée de la période de la décadence que due à l'influence colonialiste.

Mais cette culture ne peut jouer son véritable rôle que si elle sort du stade de déchirement et met l'accent sur la personnalité nationale, dont on peut limiter les traits fondamentaux à ceci :

- l'éducation islamique et le patrimoine musulman avec toutes ses valeurs spirituelles et intellectuelles, qui doit redonner au citoyen sa conscience musulmane, sa dignité, son amour pour la science et lui permettre de lutter pour l'égalité et la libération.

- Le patrimoine arabe avec tous les éléments de civilisation locale qui lui ont été apportés du fait de nos données géographiques et humaines.

- Le conscience collective qu'on a de l'existence d'une nation marocaine qui a longuement lutté pour préserver l'entité du pays, son unité et développer son humanisme et sa civilisation.

## CHAPITRE 8

### PERSPECTIVES D'AVENIR

Ce dernier chapitre sera une contribution personnelle ou à travers certaines réflexions, nous essayerons d'effectuer une synthèse globale des questions soulevées au cours de notre recherche. Certes, nous n'avons pas la prétention de présenter une réforme complète du système de l'enseignement au Maroc. Notre but se limite seulement à une réflexion modeste concernant la problématique du dualisme culturel.

Nous pensons que dans toute tentative de propositions sur l'enseignement au Maroc le plus important est d'abord de poser les vrais problèmes, ensuite de poser les bonnes questions, celles qui peuvent permettre de reconnaître le réel et ses complexités.

Après l'indépendance, le modèle de l'enseignement marocain a été totalement copié sur le modèle français. Cela se confirme actuellement dans la structuration des études, dans leur organisation et d'une façon générale la diffusion de modèles et de critères issus de réalités éducatives étrangères. Cette dépendance à l'égard des modèles étrangers, nous interdit toute problématique nationale. Le maintien de la reconnaissance de notre enseignement par l'étranger nous condamne à ne jamais voir notre réalité telle qu'elle est, mais toujours surimpréssionnée par référence à un ailleurs.

A notre avis la véritable reconnaissance est celle que l'on obtient de soi-même. Couper le cordon ombilical, c'est d'abord partir de notre situation éducationnelle spécifique et essayer d'y apporter des réponses spécifiques en prenant soin d'éliminer toutes les évidences, tous les a priori et toutes les normes reconnues qui nous disent que telle ou telle chose est normale et nécessaire.

D'autre part toute proposition de réforme risque d'être

irréalisable si elle ne tient pas compte du passé car celui-ci conditionne le présent et influe sur l'avenir, à ce propos DURKHEIM disait que "Trop de pédagogues et parmi les plus illustres, ont entrepris d'édifier leurs systèmes en faisant abstraction de ce qui avait existé avant eux (...) Mais c'était du même coup se placer en dehors des conditions du réel. L'avenir ne peut être évoqué du néant, nous ne pouvons le construire qu'avec les matériaux que nous a légués le passé. Un idéal que l'on construit en prenant le contrepied de l'état de choses existant n'est pas réalisable puisqu'il n'a pas de racines dans la réalité" (I). Ceci ne veut dire aucunement qu'il faut retourner au passé pour ne plus en sortir ou refuser l'apport d'éléments nouveaux.

Les propositions personnelles que nous allons formuler concernent

I - La restructuration et la révalorisation de la culture marocaine et

II - La démocratisation qualitative de l'enseignement .

I - La restructuration et la révalorisation de la culture Marocaine.

Education et culture ne peuvent être séparées car elles participent toutes les deux à la socialisation de l'individu et à son intégration au sein de la Société. Il faut toujours situer l'éducation et la culture dans leurs implications réciproques et dialectiques. Il est donc inévitable de parler de la culture pour la réforme du système d'enseignement, ce dernier contribue à la fois à sa transmission et à son enrichissement.

Pour notre part, nous définissons la culture comme l'ensemble des manières de penser et d'agir par lesquelles un groupement humain manifeste sa présence au monde et à l'histoire et, partant tâche d'assumer son destin. La nature d'une véritable culture marocaine doit être la diversité. La culture qui actuellement se proclame nationale et qui vise à instaurer une unité culturelle n'est, à notre avis, qu'un instrument d'oppression dans la mesure où elle fait abstraction de la diversité culturelle qui caractérise la Société marocaine .

---

(I) Emile DURKHEIM "Education et sociologie", PARIS, PUF, 1969, p. 87.

Au Maroc la culture populaire est souvent évoquée mais elle n'est pas prise en charge par l'Etat qui voit en elle un facteur de division nationale. Dans ce sens il la dévalorise en lui imprimant un caractère folklorique. Pourtant il faut reconnaître qu'on le veuille ou non, que la culture populaire est un élément constitutif de l'identité culturelle au même titre que la culture nationale, à ce propos A.KHATIBI dit "Prenons l'être arabe, et particulièrement l'être marocain. Et bien l'être marocain est profondément habité par son passé ante-islamique, par l'Islam, par la berbéricité, par l'arabité par l'occidentalité. L'essentiel, donc, est de ne pas oublier cette multiple identité qui compose cet être, et d'autre part, il s'agit de penser l'unité possible de toutes ces composantes mais unité non théologique qui laisse à chaque part sa part et à l'unité la plasticité d'inspirer l'ensemble. C'est cette identité multiple qu'il convient de revendiquer dans les pays maghrebins et non une seule culture" (2). L'identité culturelle doit donc fonder ses sources de différents éléments constituant une véritable culture nationale. La rénovation de cette culture se réalisera par le biais de la conciliation des différents aspects du patrimoine et l'ouverture sur les autres civilisations aussi bien anciennes que contemporaines.

Pour rénover notre culture, nous devons réaliser à la fois :

- a) - Le renforcement des aspects positifs de la culture nationale
- b) - L'ouverture sur les autres civilisations, et
- c) - L'alphabétisation des masses populaires.

---

(2) A. KHATIBI. Journal "LE MONDE" du 14 Février 1978

a- Le renforcement des aspects positifs de la culture nationale:

Le Maroc est lié à la culture arabo-musulmane qui constitue une part importante du patrimoine culturel marocain. Ce pays a connu l'Islam depuis les premières décennies de son apparition vers le 7<sup>ème</sup> siècle. L'arrivée des Idrissides au Maroc pour installer un pouvoir politique en rivalité avec celui des Abbassides en Orient, renforça les assises arabes. En même temps, la civilisation arabo-musulmane en Andalousie contribua largement à la consolidation de la culture arabo-musulmane au Maroc; notamment après le refuge des arabes chassés d'Andalousie à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle. C'est donc toute une longue histoire qui fait de la culture arabo-musulmane une partie inséparable du patrimoine culturel marocain. A côté de cette culture; il ya aussi une autre culture berbère, qui s'exprime en une langue parlées par plus de 50% des marocains. Ces deux cultures sont liée par l'Islam.

Pour assurer le renforcement de notre culture nationale il faut qu'elle soit dynamisée et vidée de son contenu mythique afin de devenir un facteur de transformation économique et sociale. Il faut admettre un fait, dans toute culture l'authentique et inauthentique se mêlent. Notre culture ne doit pas être acceptée comme un dogme, une totalité *im*ébranlable parfaite. Autrement nous serons les seuls à détenir les valeurs authentiques. Cette vision de la culture ne peut que nuire à notre développement car elle bloque toute forme d'action nouvelle. Dans ce sens, un travail de recherche scientifique très important doit être effectué dans le domaine culturel afin de situer les aspects authentiques et positifs de notre culture, ceux qui permettront sa rénovation; car comme nous venons de le constater, il n'ya pas de développement économique et social en dehors d'une véritable rénovation culturelle. Faute de quoi c'est tout le social qui s'écroule et qui débouche sur la folklorisation de la culture!

Prêcher, comme le font certains, le conservatisme culturel en invoquant le pretext de l'authenticité relève, à notre avis d'une vision passeiste et démagogique de la culture. Ce thème de l'authenticité a fait couler beaucoup d'encre au Maroc où il a provoqué l'opposition de deux courants, le premier voit dans l'authenticité le recours permanent aux sources du passé l'autre courant voit <sup>dans</sup> ce passé un héritage dépassé. Les défenseurs de l'authenticité "Inconditionnelle" rejettent toute tentative d'ouverture et subsistent dans le conservatisme total. Quant aux opposants, ils ne voient dans l'héritage du passé que ces aspects négatifs, ceci est dû surtout à une méconnaissance du patrimoine culturel arabo-musulman. La véritable authenticité, nous ne la voyons que dans le renforcement des aspects positifs du patrimoine culturel avec toutes ses variétés, musulmane, arabe et berbère. Ceci aboutira à la fortification de l'unité nationale en profitant de la richesse culturelle de toutes les régions du pays. L'étendue de la culture authentique nationale ainsi conçue, doit toucher tous les domaines, non seulement la culture livresque, mais aussi le cinéma, la peinture, le folklore, le théâtre, la musique etc.... Par ailleurs, l'authenticité nationale <sup>implique</sup> que la culture soit à la portée de l'ensemble de la population et non la culture d'une élite restreinte. C'est pourquoi, les différents moyens culturels doivent être répandus et utilisés dans cet esprit, tels que les moyens audio-visuels : radio, télévision, cinéma, les moyens écrits : publications, et les moyens plus directs à travers les débats, les conférences etc ....

#### b - L'ouverture sur les autres civilisations :

L'ouverture sur les autres civilisations humaines doit contribuer à la modernisation du pays et à l'évolution des mentalités. Cette ouverture peut s'effectuer par l'intégration dans les programmes, à tous les niveaux de l'enseignement, de différents aspects des civilisations humaines autre que celle de la civilisation arabo-musulmane et en dehors de l'enseignement les divers aspects d'ouverture sur les civilisations étrangères, peuvent s'effectuer par le biais de différentes manifestations culturelles.

La culture marocaine, bien qu'elle soit riche et très variée, ne peut rester isolée en ignorant les autres aspects des différentes cultures étrangères. Le progrès contemporain, dans tous les domaines, ne permet d'aucune manière l'isolement. L'épanouissement de notre culture implique une variété des sources d'ouverture, qui doit aboutir à la connaissance des différentes civilisations. Ces dernières peuvent contribuer à notre enrichissement culturel par leur apports positifs. Ceci aboutira à l'extension d'une "véritable" coopération culturelle, dans tous les domaines avec différents pays. Cette coopération doit être réciproque et aboutir à la consolidation de la culture marocaine, à la fois par les aspects nouveaux qui s'y intègrent et par son expansion en dehors de son milieu.

#### c - L'alphabétisation des masses populaires :

Le recensement de 1971 montrait une réalité inquiétante illustrée par le taux très élevé de l'analphabétisme au Maroc, qui atteint 79 % pour la population de plus de dix ans. Cette situation varie en s'accroissant dans les milieux ruraux; 87 % et chez les femmes : 97 %. Cet analphabétisme ne permet pas aux citoyens de participer à la rénovation de leur culture et constitue un frein pour le développement économique et social du pays.

Au lendemain de l'indépendance du pays, l'enthousiasme populaire et la volonté de l'Etat de l'époque ont permis de grandes réalisations dans le domaine de l'alphabétisation. Ainsi en 1956, la "Ligue marocaine pour l'éducation de base et la lutte contre l'analphabétisme" a dirigé une campagne nationale qui avait comme résultats : l'ouverture au départ de 344 sections dans tout le Maroc, ces sections accueillirent dès les premières semaines 400 000 analphabètes dont 60.000 femmes soit un pourcentage de 15 %. Plus de 40.000 volontaires, dont 10.000 femmes participèrent à ces cours du soir d'alphabétisation. Cette expérience est très intéressante, elle montre l'efficacité et l'importance de cette entreprise. Malheureusement elle avorta du fait du recul intervenu.

L'alphabétisation des masses populaires est une nécessité primordiale pour élever le niveau de l'instruction d'une grande partie de la population. Elle aura pour but d'élever la part de participation de cette population au développement du

pays dans tous les domaines. L'alphabétisation ainsi conçue ne sera pas un simple but en soi, mais le moyen de participer à la fois à la libération de l'individu lui-même et renforcement du poids du pays à travers l'utilisation de ses sources humaines d'une manière efficace.

Pour préciser les objectifs fondamentaux de l'alphabétisation, il est indispensable d'insister sur les domaines où son action doit s'orienter. Cette action doit viser essentiellement trois objectifs :

- le renforcement du système de l'enseignement
- le développement économique du pays
- L'accélération de l'évolution sociale du pays

D'abord, en ce qui concerne le renforcement du système de l'enseignement il est certain que des parents analphabètes se trouvent incapable d'aider l'école dans sa tâche, et par conséquent, il y a une rupture entre la famille et l'école.

D'un autre côté l'analphabétisme ne permet pas l'élargissement du dialogue et la participation des parents à travers des associations de parents d'élèves qui peuvent participer à l'encadrement des élèves suivant les orientations des professeurs et les responsables de l'école.

Quant au développement économique du pays, nous n'avons pas besoin d'insister sur le rendement plus large d'une population alphabète par rapport à une population qui ne l'est pas.

L'alphabétisation peut contribuer à l'amélioration de la nature et du rendement du travail humain par le biais du renforcement de la qualification professionnelle.

Par ailleurs l'alphabétisation mène à une ouverture sur d'autres horizons loin de l'entourage <sup>de l'individu</sup> qui devient capable de surmonter les obstacles des traditions dépassés et arriérées. Cette capacité peut contribuer à l'évolution de la Société et à son émancipation, et par conséquent cette émancipation ne peut être qu'un moyen efficace qui contribue à la rénovation de la culture marocaine.

Dans l'immédiat, un vaste réseau de cours du soir, dispensés, dans des centres d'alphabétisation, peut permettre l'instruction d'un grand nombre de ceux qui en ont été privés. Une législation adéquate peut également amener les grands établissements publics et privés à combattre l'analphabétisme parmi leur personnel.

## II. La démocratisation qualitative de l'enseignement :

Pour échapper à l'ambiguïté et aux fausses interprétations concernant les objectifs de l'enseignement au Maroc, nous pensons qu'il faut adopter une doctrine scolaire avec des principes clairs. Tous les partenaires sociaux concernés doivent être associés à l'élaboration de cette doctrine qui, doit viser à l'instauration d'une véritable école nationale marocaine. Pour parvenir à réaliser cet objectif il faut, tout d'abord, procéder à une analyses critique des objectifs de la politique scolaire officielle afin de situer les vrais problèmes et trouver les bonnes solutions.

### 1- L'unification de l'enseignement :

Comme nous l'avons signalé précédemment, la diversité des types d'enseignement existant au Maroc a pour conséquence néfaste la formation d'une jeunesse scolarisée hétérogène, où les oppositions sont totales par la nature de la culture et la mentalité acquise au cours de l'enseignement. Ainsi à côté de l'enseignement public marocain nous trouvons aussi un enseignement privé et un autre de la M.U.C.F. Ces deux derniers types sont réservés exclusivement aux enfants des classes aisées.

L'Etat doit avoir un seul enseignement valable pour tous qui doit permettre l'intégration culturelle des citoyens. La diversité existante ne peut en aucun cas contribuer à l'unité et à l'identification de la nature nationale du pays. La solution qui nous semble parfaite consiste à regrouper tous les enseignements au sein d'une même structure. Cette unification sera d'autant plus efficace si elle arrive à regrouper les aspects positifs des divers sortes d'enseignement tels que : méthodes, organisation, contenu etc.....

La responsabilité des pouvoirs publics en matière de réalisation de l'unification de l'enseignement est fondamentale.

Il convient d'attirer, au préalable. L'attention sur les aspects spécifiques du Maroc dans ce domaines.

L'unification de l'enseignement se place dans le contexte général et réel du Maroc; ce choix peut paraître inconcevable pour les défenseurs de la liberté de l'enseignement. Dans le cas de la France, par exemple la liberté de l'enseignement par la coexistence de l'enseignement public à côté de l'enseignement privé est une réalité nécessaire; cette réalité est due essentiellement à son évolution historique en matière du rapport entre l'Eglise et l'Etat. En effet, c'est en défendant l'enseignement privé en France que se matérialisera la liberté d'enseignement; par l'introduction de l'éducation religieuse, notamment dans l'enseignement primaire.

En revanche, l'impact démesuré de l'église sur l'enseignement, notamment avant la révolution Française de 1789 a conduit à la laïcité de l'Etat et par conséquent la laïcité de l'enseignement. Ce courant dominant se manifeste dans la loi de 1905 de la séparation de l'Etat et de l'Eglise.

Cette laïcité de l'enseignement fut imposée afin d'atténuer l'influence spirituelle sur les élèves . Il est normal donc de trouver en France d'une manière permanente un courant qui défend la liberté de l'enseignement par l'aide de l'Etat. Dans cette évolution s'intègre la loi Debré du 30 Décembre 1959, la loi de 1971 et la loi Guermeur votée par le Sénat français le 25 Octobre 1977 (1) . D'autre part, l'enseignement privé en France prend effectivement un aspect de défense de la liberté religieuse. L'aspect commercial est loin d'être le but de cette

---

(1) Voir le journal " Le Monde" du 26 Octobre 1977, P. 9, et du 27 Octobre 1977, P. 13.

liberté d'enseignement. C'est pourquoi il n'est pas possible de comparer l'incomparable. Il n'est pas question de comparer la situation en France à celle du Maroc; l'intervention des autorités religieuses est absente, puisque l'Islam; religion officielle et générale de la population marocaine, ne reconnaît pas de distinction entre les fidèles. D'après la religion musulmane il n'y a pas une ou des autorités hiérarchisées qui ne s'occupent pas de la religion d'un côté, et des simples fidèles de l'autre côté. Tous les musulmans sont égaux. Toutefois, l'inégalité ne s'impose que du fait de l'importance de l'application et du respect des principes de l'Islam dans tous les domaines. La liberté d'enseignement, donc en laissant l'impact de l'Islam se renforcer par le biais de l'enseignement, ne se pose pas au Maroc. La défiance de la laïcité, comme c'est le cas pour l'enseignement, est inconcevable au Maroc, du moins actuellement.

Nous rappelons à ce propos que l'Islam ne fait pas de distinction entre le rôle des autorités religieuses et celui des autorités temporelles. Dans l'Islam, il n'y a pas une Eglise dirigée par des autorités hiérarchisées. L'Islam s'impose à tous les croyants aussi bien dans leur vie personnelle que dans leur vie publique ; la nécessité de l'intégration des enseignements de l'Islam dans l'enseignement est une tâche qui ne peut être réservée à l'enseignement privé au Maroc.

D'une façon générale, l'unification de l'enseignement à pour objectif essentiel une démocratisation qui doit mettre fin à l'enseignement de classe existant actuellement.

## 2 - Le problème des langues d'enseignement :

Les pays qui venaient d'accéder à l'indépendance et qui voulaient assurer leur cohésion nationale, s'adressaient à la langue qui peut être un facteur puissant d'unité ou d'unification culturelle. ce fût le cas du Maroc après son accession à l'indépendance, avec l'adoption de la langue arabe classique comme langue officielle. Mais l'adoption de cette langue présentait un certain nombre de difficultés. En effet pour le Maroc, l'arabe classique, du point de vue psychopédagogique, ne peut être considéré comme la langue maternelle; ce qui rend son apprentissage très difficile. Du point de vue sociologique, il ne peut être considéré comme la seule langue de l'authenticité et de la spécificité bien qu'il en exprime l'un des caractères les plus importants : l'aspect sacré. Enfin sur le plan politique la constitution marocaine ne lui confère qu'un caractère officiel; contrairement à la constitution algérienne qui lui reconnaît un caractère officiel et national à la fois.

La politique d'arabisation de l'enseignement depuis l'indépendance se caractérise toujours par son improvisation et souvent par sa démagogie. Ceci à eu pour conséquence l'instauration d'un bilinguisme qui est subi plus qu'il n'est assumé ou maîtrisé. L'élève marocain doit consacrer toutes ses forces à la mémorisation, afin d'acquérir au moins les deux véhicules principaux de la connaissance au Maroc : l'arabe classique et le français, dont il n'en retient en fin de compte que quelques bribes. Tant il est vrai que ces deux langues sont pour lui, pédagogiquement et sociologiquement, souvent aussi étrangères l'une que l'autre.

A notre avis un véritable bilinguisme dans l'enseignement marocain doit être basé sur une égalité entre les deux langues d'enseignement : l'arabe classique et le français. Cette égalité ne peut intervenir que par une innovation au niveau des méthodes et du contenu de l'enseignement .

Ici un travail de recherche s'avère nécessaire pour élaborer de nouvelles méthodes d'apprentissage de ces deux langues et aussi pour actualiser le contenu de l'enseignement qui est resté pratiquement inchangé depuis l'indépendance.

Le bilinguisme représente, à notre avis une grande richesse pour ceux qui le pratiquent en l'assumant. Un ancien ministre tunisien de l'Education disait à ce propos : " Le bilinguisme apparait comme étant un mode de formation qui, sans doute, est exigeant, mais en même temps et en compensation plus enrichissant, car bilinguisme signifie double culture, c'est à dire double gamme de pensée, de sensibilité, d'imagination et double dimension de l'esprit comme de l'être. Devant de tels avantages la difficulté de l'entreprise est volontier affrontée et aisement surmontée. Il faut ajouter que comme tout mode de formation valable, le bilinguisme authentique aboutissant à une synthèse riche des richesses vives de deux langues et de deux cultures, ne comporte aucun danger d'alienation de la personnalité nationale. Il comporte au contraire pour cette personnalité toutes les chances de se régénérer, de s'épanouir et de se développer au dispason du monde moderne." (1). Dans le même sens, lors d'un colloque tenu du 27 au 29 Mars 1972 au centre mondial d'information sur l'éducation bilingue ( C.M.I.E.B) au val d'Aoste en Italie, le recteur Robert Mallet souligne que le milieu le plus favorable à l'imprégnation linguistique, est a coup sur, la première école que fréquente l'enfant . Il faut donc pratiquer un enseignement bilingue qui commence des la maternelle et qui doit se poursuivre au cours de la scolarité primaire, secondaire, et supérieure et aussi dans la vie professionnelle.

---

(1) Cite par S. Garmadi, in Renaissance du monde arabe pp. 317. 318

L'enfant, puis l'adolescent, puis l'homme non seulement ont le droit, mais le devoir de se servir de deux langues comme de deux mains, pour mieux manoeuvrer au bénéfice de la civilisation planétaire. Mais force est de constater que ces objectifs généreux sont loin d'être atteints dans un pays tel que le Maroc où la scolarité ne bénéficie qu'à la moitié de la population scolarisable. Nous affirmons que seul un système scolaire très développé, soutenu financièrement et ayant un support socio-culturel et familial solide peut se permettre sans dommage pour le développement psychique et intellectuel de l'enfant, une formation précoce entièrement bilingue et même trilingue.

Du moment que le bilinguisme maîtrisé peut être un facteur positif dans l'enseignement marocain. Il faut qu'il intervienne au niveau de l'enseignement élémentaire. Ce bilinguisme précoce a rencontré l'unanimité de nombreuses organisations mondiales. C'est ainsi que l'U.N.E.S.C.O s'est saisi du problème à plusieurs reprises, notamment dans deux colloques internationaux réunis à l'institut de Hambourg en 1962 et 1966 (1). C'est aussi dans ce sens que c'est tenu en Février 1972 à Uppsala en Suède un troisième colloque sous le triple patronage du conseil de l'Europe de l'Association Internationale de Linguistique Appliquées (A.I.L.A.), et de la Fédération Internationale des professeurs de langues vivantes (F.I.P.L.V.) (2). Dans un cas comme dans l'autre la plupart des congressistes, se sont prononcés en faveur de l'enseignement précoce d'une ou de plusieurs langues vivantes à l'école élémentaire. Une telle unanimité s'explique aisément dans la mesure où un bilinguisme précoce se définit généralement par le fait qu'il intervient —————  
- avec l'introduction d'une seconde langue à l'école avant la dixième année d'existence d'un enfant. On évite ainsi les complications pédagogiques inhérentes à cet âge "prélogique" qui se caractérise souvent par un début de raisonnement, bénéfique certes pour les matières scientifiques, mais allant parfois à l'encontre du don —————

---

(1) STERN (H.H) : "l'enseignement des langues et l'écopier"  
Hambourg, institut de l'UNESCO pour l'éducation, 1971, in 8° 240 P.

(2) AILA-FIPLV, : Seminar on Focusing Modern Languages to the young child Uppsala 23.25 February 1972, Summary Report.

exceptionnel qu'à le jeune enfant pour l'imitation nécessaire à l'assimilation rapide d'une langue. Le bilinguisme précoce présente aussi l'avantage de n'intervenir qu'après l'âge de quatre ans, afin de ne pas gêner le processus naturel d'acquisition du langage maternel.

Il faut souhaiter que des chercheurs nationaux qualifiés puissent être plus nombreux à proposer, après expérimentations et vérifications scientifiques rigoureuses, des applications spécifiques aux recherches fondamentales communes déjà avancées dans les pays industrialisés.

Mais si nous sommes favorables à l'instauration d'un bilinguisme précoce (arabe classique <sup>classique</sup>, nous sommes aussi pour l'intégration des autres langues du pays dans l'enseignement pour la simple raison qu'elles sont plus familières à l'enfant marocain et qu'elles font partie de son environnement quotidien. Dans le cas du Maroc il y'en a deux : le berbère avec ses différentes variantes et l'arabe dialectal.

### I - Le berbère

Par ignorance ou par mépris, la langue berbère est souvent reléguée au rang des dialectes. Or selon les définitions donnée par tous les dictionnaires, un dialecte n'est qu'une variété régionale d'une langue. Le berbère qui appartient aux groupes de langues chamito-sémitiques au même titre que l'arabe classique, possède comme ce dernier, une profonde unité morphologique et syntaxique qui lui est propre. Sa force d'expression et sa capacité de reproduction lui ont permis de survivre à toutes les épreuves malgré qu'il n'ait jamais été protégé, comme d'autres langues, par la norme de l'écriture ou celle de la scolarisation. Nous savons que la moitié de la population marocaine ne parle ~~que la moitié de la population marocain ne parle que le berbère~~ malgré son caractère oral et les progrès de l'arabisation. Jusqu'à présent la scolarisation n'a touché que 20% d'enfants

scolarisables dans les zones rurales qui se superposent généralement aux zones berbérophones, le problème ne se pose pas encore avec acuité sur le plan pédagogique et politique. Mais il reste quand même présent et prendra certainement des proportions inquiétantes avec les progrès de la scolarisation.

Le jeune élève berbère se trouve souvent sans aucune préparation confronté à d'autres langues étrangères enseignées à l'école. Inévitablement une situation psychologique conflictuelle s'ensuit, ce qui réduit considérablement l'effort pédagogique. Il ne serait pas réaliste, ni même concevable de promouvoir une nouvelle politique scolaire en dehors de ce fait linguistique national. Il ne faut pas continuer à ignorer et à mépriser cette langue maternelle et affective d'environ la moitié de la population marocaine. Il ne s'agit pas pour l'instituteur de l'enseigner, comme l'arabe classique et le français, dès le primaire il doit l'utiliser verbalement et tirer parti de ces propriétés orales remarquables pour se faire comprendre par son jeune élève berbérophone.

Dans le secondaire, la langue berbère peut être choisie comme langue d'option qu'il faudrait, par commodité, transcrire en caractères arabe déjà acquis dans le primaire. Ceci permettrait à ceux qui le désirent, de poursuivre des études supérieures, consacrées à l'étude du riche patrimoine que constitue la culture berbère.

Nous pensons que cette démarche est nécessaire à la compréhension psychologique et sociale d'un peuple et, partant à l'action économique, politique, sociale et culturelle. Elle doit permettre aux futurs jeunes cadres de mieux se reconnaître et de connaître aussi les populations auxquelles ils appartiennent et qu'ils sont censés servir avec efficacité. La voie du développement n'est pas seulement technique, elle est avant tout d'ordre psychologique et culturel

## 2 - L'arabe dialectal :

L'arabe dialectal comme son nom l'indique, est un dialecte

au vrai sens du terme. Comme le berbère, il reste la langue maternelle de beaucoup de marocains, à ce sujet Aziz LAHBABI a écrit "La langue maternelle, c'est notre mémoire affective, notre affection, notre logos fait chair et sang, c'est nous même (....) il n'y a que la langue maternelle pour expliciter toutes les nuances, toutes les tonalités affectives, toute la complexité de l'âme d'un peuple "(1)

L'arabe dialectal doit intervenir aussi comme support pédagogique verbal à l'école. Au niveau supérieur il peut être étudié dans un contexte scientifique. La dialectologie par exemple pourrait servir de base à des recherches sociologiques appropriées qui peuvent permettre aux futurs cadres une meilleure compréhension de leur pays.

---

(1) AZIZ LAHBABI "La langue nationale, Alger, Réalité

N° 7. 1973, p 16

### 3 -La coopération et la formation des cadres enseignants

Le pouvoir explique le recours à la coopération par la pénurie des cadres nationaux capables d'enseigner les matières scientifiques. Ce concept de "pénurie d'enseignants", qui a servi à justifier toute la politique dite de "coopération" est totalement faux. En réalité et seuls les esprits superficiels s'étonneront de cette proposition, il n'existe pas de pénurie d'enseignants. Il n'existe de pénurie qu'en fonction des critères et des stratégies qu'on se donne : critère de la compétence, de la qualification, des diplômes etc...

L'élaboration d'une autre problématique, d'une autre stratégie poserait le problème de la pénurie d'une autre manière, et changerait complètement sa signification et les moyens d'y remédier. Bref, la notion de pénurie n'est jamais absolue, mais relative : relative par rapport à certains standards (de recrutement) et ce sont ces standards qui doivent être remis en question en fonction de notre situation éducative. Ainsi en se basant sur une autre problématique, on peut imaginer, en vue de satisfaire les demandes, des offres éducatives beaucoup plus hardies : faire appel, par exemple (à temps partiel) à des cadres d'autres administrations ou du privé, briser ainsi les rigidités institutionnelles qui interdisent actuellement à un ingénieur ou à un comptable de donner des cours dans des établissements scolaires. Ce recours à d'autres moyens humains et institutionnels serait en plus l'occasion d'un vaste brassage et d'échanges intellectuels, qui manquent tant à la Société marocaine encore profondément cloisonnée.

Certains objecteront la qualité de cette formation sans voir que c'est justement actuellement avec des formes traditionnelles et rigides de formation et de recrutement, faisant appel à un personnel étranger, que cette qualité baisse.

En réalité, une mise au travail généralisée, faisant appel à toutes les ressources humaines présentes dans notre Société, outre la dynamique culturelle qu'elle déclencherait permettrait sans nul doute une meilleure qualité de la formation, en la rapprochant des exigences de la réalité.

Dans une étude fondamentale, THANK KHOI montre que, de manière paradoxale, la différence de titres, de qualifications de diplômes, ne signifie pas nécessairement une différence de productivité pédagogique (I).

Pour ce qui est de la formation du corps enseignant marocain, celle-ci ne doit pas se limiter uniquement à la période des études au sein des établissements de formation. Elle doit être toujours actualisée puisqu'elle a pour but de former les cadres de l'avenir. L'enseignant ne peut pas se contenter de transmettre l'enseignement qu'il a reçu lui-même pendant ses études. Il doit fournir un effort individuel permanent afin d'améliorer sa formation grâce à l'utilisation de différents moyens qui seront mis à sa disposition par les pouvoirs publics : Ce sont des recyclages par stages accélérés, des séminaires, des conférences, des cours par correspondance et des moyens audio-visuels. Il faut donc une formation permanente du corps enseignant qui permettra, entre autres, de maintenir le niveau élevé de l'enseignement et aussi de suivre l'évolution de la pédagogie ainsi que les connaissances transmises.

Une autre réforme doit intervenir au niveau du cadre institutionnel dans lequel travaillent les enseignants. Ces derniers ne sont considérés que comme des exécutants n'ayant aucun pouvoir sur les programmes, les emplois du temps, les règlements, etc...; ainsi que de manière générale sur le fonctionnement institutionnel de leur établissement. Cette absence de pouvoir les condamne à être un véritable "prolétariat intellectuel" qui n'a aucun contrôle sur ses moyens de travail, et qui n'a de fait qu'une prise minimale sur sa pratique professionnelle. Nous pensons qu'il faut accorder aux enseignants certains droits qui leur sont refusés jusqu'à présent tels que : le droit à la création, la liberté de décision en ce qui concerne le choix du contenu à enseigner et des formes pédagogiques qu'ils doivent appliquer à leur classe.

---

(I) THANK KHOI ; l'industrie de l'enseignement, Paris Edition de Minuit.

## CONCLUSION DE LA QUATRIEME PARTIE

---

En passant en revue toutes les propositions des partis politiques et des autres organisations nationales, nous constatons un large éventail d'opinions qui débouche souvent sur des réflexions identiques et complémentaires, posant des problèmes importants tels que : la revendication de l'arabisation, la promotion d'une culture arabe-islamique etc.... de l'ensemble de ces propositions se dégage néanmoins une certaine défaillance, à savoir que les objectifs politiques des uns et des autres l'emportent souvent sur les considérations d'ordre proprement éducatif tels que la définition des besoins éducatifs de l'enfant marocain et les moyens susceptibles de les satisfaire.

En ce qui nous concerne, nous avons formulé certaines propositions concernant la renouation de la culture marocaine et la démocratisation qualitative de l'enseignement. Nous souhaitons que ces propositions puissent trouver une place dans une nouvelle réforme scolaire qui soit plus adaptée à la réalité économique, politique, et culturelle du Maroc.